

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 17

Artikel: La fille du Colonel : [suite]
Autor: Saint-Martin, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les avalanches. — A propos des déplorables désastres causés cet hiver dans nos Alpes par les avalanches, on lira sans doute avec intérêt la description suivante, empruntée à des *Notes de voyage*, en cours de publication dans le *Journal de Genève*. Il s'agit de la route par laquelle on va d'Altorf au St-Gothard, en traversant la vallée d'Urseren, où la Reuss accompagne le voyageur de précipice en précipice. Des rochers énormes, noirâtres, se hérissent vers le ciel ; et la Reuss, roulant avec fracas du haut d'un de ces monts lugubres, se précipite tout à coup en une longue cataracte mugissant parmi des masses pierreuses. C'est au milieu de ces ruines que s'élève le pont du Diable, jeté par la main du génie sur ce précipice effroyable. — Mais laissons maintenant la parole à l'auteur des *Notes de voyage* :

« En hiver, c'est-à-dire, dans ce pays, pendant 9 mois de l'année, le passage est très dangereux entre ce pont et celui qui le précède. Dans cet espace d'un quart de lieue, les avalanches sont fréquentes et formidables, par la raideur et l'élévation des montagnes dominantes qui resserrent le chemin entre elles et le précipice. Alors les conducteurs garnissent de foin les sonnettes de leurs chevaux et font marcher les passagers dans le plus profond silence et avec la plus grande célérité, parce que le moindre ébranlement donné à l'air, ne fût-ce que par un son, peut détacher les masses de neige qui menacent toute la route, et dont une seule suffit pour ensevelir ou précipiter la plus nombreuse caravane.

Non loin de cet effrayant passage, le chemin conduit à une galerie souterraine, percée dans le granit en 1707. Pendant 80 pas on chemine dans ce trou obscur, ayant la montagne sur la tête, et d'où l'on entend la Reuss à travers le roc. En sortant de là, on se trouve comme par magie à l'extrémité d'un vallon couvert de riches pâturages, peuplé de quatre hameaux, Andermatt, Hospital, Realp et Zumdorf, et arrosé de cette Reuss, tout à l'heure si redoutable, et qui y roule de paisibles flots.

Cette vallée est celle d'Urseren, qui se couvre de neige pendant les hivers longs et rigoureux. Au-dessus d'Andermatt, est un bouquet de bois, le seul qui existe dans la vallée. Sans lui, les avalanches, précipitées en masse du haut des monts, enseveliraient le village entier sous leurs neiges épaisses ; mais il les arrête, les divise et les fait tomber en petites parties. Aussi est-il défendu d'y toucher, sous peine de mort, et les habitants vont chercher leur bois à plus de deux lieues, ou le plus souvent se chauffent avec des bruyères. »

La toupena dè France.

Quand l'est qu'on a fé oquière que no porrâi férè bramâ, on appriandè adé dè vairè clliâo qu'ont lo drâi dè no férè la remâofâie, et on tâtsè dè lè z'esquivâ, à mein qu'on aussè onna bouna réson po sè défeindrè ; mâ quand on a rein à derè et que n'ia pas moiân dè sè catsi, on est mau à se n'ése tant-quiè qu'on aussè reçu sa ratelâie ; kâ adon, suivant cein qu'on no dit, on bordenè, et vo sédè que quoii

repond, appond, que cein fâ, dâi iadzo, qu'on ein dit mé qu'on ne voudrài et qu'on sè pâo dégonclliâ s'on a oquière su lo tieu.

On dit que lè sordâ que vont à la guerra, quand bin sont dâi crâno lulus, ont adé on momeint d'émochon quand vayont lè pompons dè l'ennemi ; mâ que quand lè pétâirou ont coumeinci à pétolliâ et que lè pioupiou cheintont la pudra, cein ne lâo fâ pe rein et que lâi vont asse châ què se fasont à à qui ? ami ! Eh bin l'est lo mémo afférè s'on sè disputè avoué cauquon : d'à premi on est mau à se n'ése, s'on n'a pas lè drâi ; mâ on iadzo einmodâ, on lâi va tant-quiè qu'on aussè lo derrâi mot.

Mâ quand on a lè too et qu'on ousè pas cresenâ, faut étrè on pou jésuite po s'ein teri et savâi férè coumeint Niolu.

Niolu étai vôlet tsi monsu de Betatset ; fasâi lo cocher, soignivè lo courti et lo tsévau, portâvè lo bou et s'âidivè à potsi pè la couseana. Adon madama dè Betatset avâi per su on ratéli on espèce dè toupena que vegrâi dè France et que cotâvè gaillâ d'ardzeint ; l'étai cein que lâi diont dè la potéri dè Sèvres, que cein est onco pe fin et pe tchâ què lè z'écoualès dâo Velâ-St.-Crâi et dè Mex. Cein avâi z'âo z'u étâ bailli à monsu et clliâo dzeins lâi tegnont gaillâ. Assebin, l'aviont recoumandâ à la couseenâire dè cein soigni coumeint la premiaula dè sè ge, et que se l'avâi lo malheu dè l'ébrequâ, le la dévetrâi pâyi et quel'arâi son condzi.

On dzo que Niolu s'âidivè à potsi pè l'hotô, tandi que lo monsu et la dama bêvessont lo café à l'édhie, vouaïquie mon Niolu, à quoi vegrâi d'arrevâ on guignon, qu'eintrè sein tapâ dein lo pâilo, ein boeileint : Eh ! monsu, monsu ! âo séco ! vito on petit verro, âo bin su fotu !

— Que lâi a-te, lâi firont lo monsu et la dama, tot épouâiri ?

— Bailli adé, bailli adé, dépatsi-vo !

— Lo monsu sè dépatsè dè lâi eingozellâ on verro dè goutte que cein fe férè à Niolu : aaah !

— Ora, qu'âi-vo don ? lâi fâ la dama.

— Oh ! câisi-vo, repond lo gaillâ, y'é que y'é épêlliâ la toupena dè France, et cein m'a tant émochenâ que.... vito onco onna gotta !

Et lo tsancro dè Niolu fasâi état de volliâi tchâidrâ dâo gros mau ; mâ n'étai que 'na feinta, kâ dè brezi la toupena cein ne lâi avâi pas mé fâ què se l'avâi étâ 'na crouie écoualletta, et l'avâi fâ tota cllia comédie po laissi passâ la premire colère âo monsu et à la dama et po s'esquivâ 'na trâo forte bramâie.

Et l'avâi bin dévenâ, kâ lo monsu et la dama que sè peinsâvont que lo pourro luron soufressâi vretabliameint, lâi firont onco bâirè on bon verro dè riquiqui âo sucro, po lo remettrè, et diabe lo pas que l'euront la concheince dè lâi reprodzi l'épêlliâie dè la toupena dè France.

LA FILLE DU COLONEI.

IX

Après le défilé, la rentrée en caserne, la remise des pouvoirs, le colonel, épousé, rentra chez lui et courut s'enfermer dans son cabinet.

Arrivé là, le vieux brave tomba dans un fauteuil et,

entendant au loin les tambours qui battaient aux champs pour son successeur, il n'eut pas la force de se raidir, de se vaincre, et, pour la première fois depuis la mort de sa femme, c'est-à-dire depuis un quart de siècle, il pleura.

Mais une porte s'entrouvit, comme au 15 mai, et Jeanne, marchant sur la pointe des pieds, ayant aux lèvres son plus gracieux, son plus doux sourire, vint encore se mettre à genoux près de son père et l'entoura de ses bras.

On eût dit l'ange mystérieux de la consolation.

Sous cette douce étreinte, M. Dorval se remit peu à peu de son émotion et de sa fatigue, et, souriant à sa fille au milieu de ses larmes, il se redressa et reprit son sang-froid.

Alors Jeanne, tout doucement, détacha l'épée du colonel, et, furtivement, avant de la déposer à la panoplie, la bâisa avec respect.

Elle reprit ensuite sa place auprès de son père.

Celui-ci l'embrassa longuement, puis d'une voix encore émue :

— Et toi, ma fille ? dit-il. Et ton mariage ? Les quinze jours expirent demain, tu sais, avec tes vingt-cinq ans. Epouses-tu décidément Maurel, qui te fait une cour assidue ? Sa mère est venue me faire une demande en règle : elle attend ma réponse, et moi la tienne. Ce sont de braves gens, pas riches, mais honnêtes, et Maurel paraît être un officier d'avenir...

— Ah ! le voilà, mon père, s'écria Jeanne, le voilà, le grand problème dont je vous parlais il y a quinze jours !

— Lequel ?

— Eh bien ! je ne veux épouser qu'un officier comme vous, mon père, aimant l'armée, le régiment, le drapeau, avec passion, du premier jusqu'au dernier jour, fidèle à son devoir, à sa consigne, à l'appel de la patrie, un brave, un loyal, un fort !...

M. Dorval serra sa fille dans ses bras à l'étouffer.

— Chère enfant, murmura-t-il, il me semble que j'entends mon sang qui parle par tes lèvres !

— Mon père, reprit Jeanne, qui me dira si le capitaine Maurel est ce vrai soldat que je cherche ?... qui me dira s'il vous ressemble, s'il est vaillant et fort ?...

— Au même instant, on frappa. Jeanne se redressa derrière le fauteuil.

— Entrez ! cria le colonel.

C'était Michel qui apportait un pli ministériel.

— Un pli ? à moi ! fit M. Dorval. C'est une erreur... il faut le remettre à mon successeur.

— Non pas ! reprit Jeanne. Il n'est pas midi, mon père, et vous êtes encore colonel du 60^{me} de ligne.

M. Dorval sourit tristement et ouvrit le pli que Michel lui tendait.

C'était une lettre du ministère de la guerre répondant à la demande du capitaine Maurel pour aller au Tonkin. Cette demande était repoussée pour deux raisons, parce que les opérations militaires étaient sur le point de se terminer et parce qu'il y avait près de douze cents demandes semblables pour chaque place à prendre.

Aussitôt Jeanne, qui avait lu le pli ministériel par-dessus l'épaule de son père, poussa un cri et, congédiant l'ordonnance :

— Laisse-nous un instant, mon bon Michel, dit-elle, et attends-moi dans le vestibule.

(*La fin au prochain numéro.*) Ch. SAINT-MARTIN.

OPÉRA. Ce soir, la salle sera bondée. Qui ne voudra pas entendre les *Noces de Jeannette* et le *Chalet*, deux ravissants opéras ? Et le ballet de *Faust* n'est-il pas encore un puissant attrait de plus ? — Mer-

credi, 2 mai, *Joséphine vendue par ses sœurs*, opéra comique, donné pour la première fois à Lausanne. Grâce à l'excellente direction de M. Eyrin-Ducastel, nous avons déjà eu le plaisir d'assister en peu de jours à trois opéras nouveaux pour notre ville : le *Docteur Crispin*, l'*Etudiant pauvre* et *Manon*. *Joséphine* fera la quatrième.

— Réponse à la question de samedi : Les deux hommes étaient deux veufs remariés avec la fille l'un de l'autre, et les femmes, leurs filles et femmes respectives. Ont deviné MM. Reymond, à Burtigny ; Lambert, à Aigle ; Sandmeyer, Lausanne ; M^{es} Simon à Chexbres et Failletaz à Lausanne. — La prime est échue à M. H. Lambert, cafetier, Aigle.

Nous rappelons que les réponses des personnes abonnées sont seules admises.

Problème.

Mon cabinet de travail n'est pas grand, car il n'a pas 20 mètres carrés de surface. Il est de forme rectangulaire et 5 fois son contour égale 14 fois la diagonale. Quelles sont ses dimensions ?

Prime : Une vue photographique.

Une jeune dame souffrait affreusement des dents. Elle va chez un dentiste qu'elle ne connaît pas et le prie de lui arracher une canine malade.

L'affaire faite, elle place une pièce de deux francs dans les mains de l'opérateur. Celui-ci, trouvant les honoraires un peu minces et regardant la pièce dédaigneusement :

— Ceci est-il pour mon domestique ? dit-il.

— Non, monsieur, répond la dame avec son plus gracieux sourire, c'est pour vous deux.

Devinez un peu combien il y a d'avocats en France ?... Dix mille six cent quatre-vingt-quatorze ! Admettez que chacun d'eux plaide seulement une heure pendant six mois de l'année, en ne prononçant que cinquante mots par minute, cela fait, pour les six mois :

Cinq cent quatorze mille paroles par avocat.

Cinq milliards sept cent soixante-quatorze millions sept cent soixante mille paroles pour toute la corporation.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Souvenirs d'un séjour en Russie, par M. *Emile Julliard*. — A dix ans de distance. Nouvelle, par M. *Paul Gervais*. — La téléphonie aujourd'hui et demain, par M. *G. van Muyden*. — Poètes modernes de l'Angleterre. Alfred Tennyson, par M. *Henri Jacottet*. (Seconde partie). — Le rachat des chemins de fer par l'Etat, par M. *Ed. Tallichet*. (Dernière partie). — Récits américains. Le bas de Noël, nouvelle, de M^{me} *Rose Terry Cook*. — Chronique parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO